**ressource pédagogique de la rubrique « lettres »**

**Qu’est-ce qu’une ressource pédagogique ?**

Une ressource pédagogique est une fiche publiée sur l’espace pédagogique du site académique (en lettres : <http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/lettres/>) ; elle présente et décrit une démarche pédagogique menée avec les élèves (séquence, projet) en mettant en avant les objectifs pédagogiques, le dispositif, les attentes et les acquisitions des savoirs, les limites et les tâtonnements aussi.

Il s’agit d’une publication : une fois publiée, l’adresse URL de la ressource peut être ajoutée dans le CV sur i-Prof, dans la partie « publications ».

**Comment renseigner et rédiger la ressource ?**

**I-Description générale de la ressource**

**Informations générales**

* Nom du professeur / Adresse académique / Etablissement
* Nature de la ressource : séquence, projet…
* Niveau de classe
* Petit résumé présentant la ressource (200 signes maximum)

**Présentation du contexte**

* Constat de départ, pourquoi cette séquence (ou projet) ?
* Ligne directrice du projet mené avec la classe au cours de l’année, au cours de la séquence.
* Lien éventuel avec une démarche collective (travail d’équipe, projet d’établissement…)
* Besoins identifiés des élèves (ouverture culturelle, acquisition de repères littéraires, estime d’eux-mêmes, renforcement de compétences langagières, amélioration de relations interpersonnelles…)

**Précision des objectifs**

Les références aux programmes :

* Mentionner le socle et le programme, pour le collège
* Le programme, mais en insistant sur son préambule (qui évoque les compétences développées de la seconde à la terminale), pour le lycée.
* Le programme, mais en insistant sur le référentiel de compétences, pour le BTS.

Elle mobilise et développe une ou plusieurs connaissance(s) et compétence(s) disciplinaire(s) parmi les suivantes chez les élèves :

* connaissances littéraires et culturelles (sur un texte, une œuvre, un genre, une période d’histoire littéraire, une forme littéraire, un mouvement, un auteur…) (sur des outils d’analyse littéraire : procédés littéraires, figures de style…)…
* connaissances et compétences linguistiques (lexique, syntaxe, morphologie, ponctuation, orthographe…)
* compétences langagières (expression écrite, expression orale en continu, expression orale en interaction, compréhension de l’écrit, compréhension de l’oral)
* jugement et sensibilité (analyse, interprétation…)
* connaissance des formes scolaires (codes des exercices standardisés)

Elle permet également de développer un ou plusieurs compétence(s) transversale(s) parmi les suivantes :

* autonomie
* exploitation et traitement de l’information : rechercher, sélectionner, vérifier, hiérarchiser, relativiser…
* numérique (recherche, écriture collaborative, audio…)
* démarche raisonnée
* investissement dans un projet collectif : coopération, échange, organisation, prise en compte d’autrui…
* investissement dans un projet individuel : planifier, améliorer, capacité à identifier ses points forts et ses points faibles
* …

**II- Description de la démarche (cœur de la ressource)**

Narration du contenu : décrire la progression de la démarche et le temps passé sur chacune des étapes. Possibilité de mise en forme :

**Etape 1**

**Etape 2**

**Etc.**

**Institutionnalisation des savoirs** : faire apparaître ce que la séquence, le projet permettent aux élèves d’apprendre, ce qu’on leur demande de mémoriser à l’issue des travaux. Ces apprentissages doivent concerner des aspects notionnels (littérature, langue), mais aussi des points de méthode (comment rédiger, comment travailler en groupes, comment s’exprimer à l’oral, stratégies pour construire et étayer l’interprétation personnelle d’un texte, stratégies pour comprendre un texte…). Ce qu’on appelle « institutionnalisation des savoirs » réside dans cette récapitulation explicite. Il s’agit de donner dans cette partie de la ressource des pistes pour l’élaboration d’une trace écrite articulée avec la mémorisation qui sera demandée aux élèves.

**Evaluation**

**Pistes pour envisager une différenciation**

**Définition de l’accompagnement du professeur pendant le travail de l’élève :** quelle posture pour le professeur (observe, aide) et pour l’élève.

**III- Bilan : porter un regard réflexif sur le projet**

* Analyse et remarques liées à la mise en œuvre.
* Idées de prolongements ou d’activités complémentaires
* Analyse de productions d’élèves.
* Points auxquels faire attention.
* Tâtonnements, réussites, difficultés, limites…
* Prolongements : articles, liens, ressources extérieures…

**Illustration éventuelle de la ressource :** *penser à conserver et à joindre des images, schémas, photographies, enregistrements audio ou vidéo, textes, documents audio : supports de travail, consignes d’activités, travaux d’élèves à différents stades du projet, etc.), documents d’évaluation…*